ZOOM sur Loperhet

Année 2023, n°02

Bulletin trimestriel - avril 2023

Mot du Maire

Gerig ar maer

Nous vivons une période difficile au sortir du COVID19 rythmée par des grèves, un pouvoir d'achat réduit et plus simplement des craintes pour l'avenir.

Les collectivités n'échappent pas à cette anxiété et les élus doivent encore se montrer plus prudents et pertinents dans l'utilisation de l'argent public.

C'est 300 000 € de plus que la commune de LOPERHET devra verser pour ses énergies en 2023. Si les foyers bénéficient d'un bouclier tarifaire ce n'est pas le cas pour les collectivités, pour les entreprises et pour les commerçants.

Sur un plan environnemental, nous savions qu'il était important de penser économie d'énergie et réduction de gaz à effet de serre. Il est inutile de cacher que les augmentations subies ont permis d'accélérer le mouvement. Nous avions déjà réduit le temps d'éclairage nocturne sur la commune et nous avons décidé de poursuivi la démarche. L'éclairage public est remplacé, secteur par secteur, par du LED. Une douche solaire et un récupérateur d'eau pour les toilettes ont été intégrés à la rénovation des vestiaires du stade Eugène CARIOU. La rénovation énergétique de l'Ecole Tabarly débute avec installation de double vitrage dans les classes et d'une chaudière à bois.

Bien entendu, tout ceci n'est qu'un début d'un point de vue énergétique, le défi pour demain reste un challenge dont nous sommes tous acteurs par nos comportements et le respect de notre environnement. Car avant même les enjeux planétaires, il est des comportements simples qui peuvent améliorer notre quotidien. Par exemple, être responsable de son animal, son chien en l'occurrence, et ramasser les excréments qu'il peut laisser sur les trottoirs. Régulièrement des loperhetois se plaignent en mairie des trottoirs souillés. Il me semble donc difficile de travailler des idées en lien avec la préservation, l'amélioration de notre environnement et de rester sans solution pour ce problème récurrent. Le seul levier véritable dont je pourrais disposer est l'acceptation des maîtres de ces chiens de se responsabiliser. J'espère que ces quelques mots permettront d'y parvenir.

Les ombrières vont très prochainement être installées au niveau du Parking du Trimaran et de la Salle Omnisports. Pour rappel, ce partenariat avec « Ombrières en Finistère » avait été signé avant l'augmentation des prix de l'électricité. Il s'agissait de faire participer notre commune à de la production d'énergie propre, sans coût ni bénéfice, en mettant à disposition une surface utilisée pour du stationnement occasionnel.

Nous avons achevé la voirie au niveau de la cité des genêts d'or et le parc central va maintenant pouvoir être aménagé. Les habitants du secteur ont été invités à participer à l'aménagement qui a été décidé.

Le sujet de l'aménagement de notre bourg n'est pas oublié ainsi que les pistes cyclables et les mobilités douces. Un garage à vélo a été installé par notre Communauté d'Agglomération sur l'aire de covoiturage pour favoriser l'intermodalité.

N'oubliez pas que si vous aussi vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement et profiter d'accompagnements financiers, le service public d'information et de conseils TINERGIE, proposé par notre Communauté d'Agglomération du pays de Landernau-Daoulas, est à votre service au 02 98 33 20 09.

Malgré la période troublée que nous traversons, tentons de maintenir ensemble une vie agréable sur notre belle commune qui a récemment été mise à l'honneur sur TF1 ! Vous pouvez retrouver le reportage, qui a été réalisé sans concertation avec la municipalité, sur le site de la commune.

Nathalie GODET

Budget 2023

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 27 mars 2023 afin d'étudier et de voter le budget primitif de l'année. C'est l'un des moments les plus importants, car son vote permet de définir la politique choisie par les élus en matière de fonctionnement et d'investissement pour l'année en cours pour notre commune.

EN FONCTIONNEMENT

➢ Budget équilibré en dépenses et recettes à : **3 561 378 €**

En dépenses réelles : 3 207 843 €



Charges à caractère général
18.5 % des dépenses réelles
(Électricité, gaz, eau, électricité, assurances….)
593 000 €



Charges de personnel
59 % des dépenses réelles
1 894 000 €



Autres charges de gestion
19% des dépenses réelles
607 400 €



Charges financières
2.36 % des dépenses réelles
(Intérêts des emprunts)
76 000 €



Autres
1,1 % des dépenses réelles
(Charges exceptionnelles et atténuations de produits (dégrèvement sur Taxe foncière et Habitation)
37 600 €

En Recettes réelles : **3 530 378 €**



Impôts et taxes
58% des recettes réelles
(Impôts locaux et autres)
1 867 200 €



Dotations, subventions et participations
28.5 % des recettes réelles
(Dotations Etat, Région, Département, etc...)
915 400 €



Produits des services, du domaine…
21% des recettes réelles
(Redevance, occupation domaine public, droit de place, prestations de service…)
6 70 700 €



Autres
1.2% des recettes réelles
(Revenus des immeubles….)
40 000 €



Atténuations de charges
1% des recettes réelles
(Remboursement des charges de personnel)
37 000 €

Analyse

La hausse des dépenses réelles de fonctionnement au Budget Prévisionnel 2023 par rapport au BP 2022 est de 11 % (+ 245 000 €).

Cette hausse est essentiellement due à la hausse de l'énergie de 150 % environ (+ 138 000 €), la charge des dépenses de personnel est due à la revalorisation des indices de la fonction publique (+86 000 €), mais aussi à l'augmentation des matières premières et des prestations extérieures comme le SIVURIC etc...

Analyse

La hausse des recettes réelles de fonctionnement au BP 2023 par rapport au BP 2022 est de 10.40 % (+174 900 €).

Impôts et taxes
Le conseil municipal a fait le choix, de nouveau cette année de ne pas augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.
Pour autant, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadrées par la loi de finances sera de 7.1% cette année. Cette valeur locative constitue la base de calcul de plusieurs impôts locaux.

Dotations subventions et participations
En hausse de +50 000 €. La commune les perçoit de l'Etat, de la DGF, mais aussi d'autres collectivités comme le Département, la Région, d'autres communes et des organismes comme la CAF…

EN INVESTISSEMENT

➢ Budget équilibré en dépenses et recettes à **1 892 900 €**

Pour 2023, la municipalité a souhaité garder le même niveau des dépenses d'investissement, voir même de les augmenter par rapport à l'année 2022 (+ 107 000 €), sans faire appel à l'emprunt. Ce choix, a été rendu possible grâce à une bonne gestion des finances de la commune et d'un bon report des excédents de fonctionnement et d'investissement de 571 155 €.

La municipalité qui a engagé un certain nombre de travaux, de grande envergure, entend pouvoir les terminer et en engager de nouveaux. Ses travaux servent essentiellement à améliorer la qualité de vie des habitants de la commune, mais aussi d'effectuer des économies d'énergies

❖ **Finalisation des travaux engagés en 2022**

✓ **Rénovation du stade Eugène CARIOU :**

350 726 € en dépenses pour 2023 (

299 000 € en recettes

✓ **Rénovation énergétique de l'Ecole Éric TABARLY :**

704 332 € en dépenses pour 2023

374 979 € en recettes

✓ **Aménagement rue des genêts d'or :**

41 800 € pour 2023 (le programme terminé devrait être de XXXXX €)

❖ **Programmes récurrents:**

✓ **Acquisitions foncières :**

7 600 €

✓ **Bibliothèque :**

(Achat livres etc…)

8 000 €

✓ **Services techniques :**

(Achat de véhicule et outillage)

36 720 €

✓ **Mairie :**

(Logiciel, matériel informatique, Etc…)

30 822 €

✓ **Eclairage public et effacement de réseaux :**

(Réparation, achat horloge télécommandée et travaux ROZ BRAZ)

17 800 €

✓ **Ecole Éric TABARLY**

(Achat de mobilier et divers…)

3 600 € en dépenses

18 700 € en recettes

✓ **Routes**

(St Jacob, Pennatrein, Kerdreon, Penfoul, Linglaz, Menez….)

217 300 € en dépenses

✓ **Voies douces et sentiers :**

(Entretien, création et achat de potelets etc…)

21 100 € en dépenses

12 000 € en recettes

✓ **Salles communales :**

(Achats divers)

58 700 € en dépenses

14 400 € en recettes

✓ **Nautisme : CNRL**

(Achat de bateaux etc…)

17 000 € en dépenses

4 500 € en recettes

❖ **Programme nouveau**

✓ **Parc du FOGOT**

(Achat de jeux et aménagement)

87 000 €

✓ **Aménagement du bourg**

(Étude préliminaire)

7 000 €

✓ **Sécurité routière :**

35 000 € en dépenses

4 000 € en recettes (Amendes de police)

A cela il faut y rajouter :

✓ **Remboursements emprunts :**

(Capital)

202 500 €

✓ **Eaux pluviales transférées à la CAPLD**

8 400 € en dépenses

4 000€ en recettes

✓ **Réseau et enfouissement :**

5 000 € en dépenses

5 000 € en recettes

<u>Explication</u> :

Les travaux engagés sur la rénovation du stade Eugène Cariou vont se terminer au premier trimestre de cette année.

Le programme de rénovation énergétique de l'Ecole Éric Tabarly devrait être terminé pour la rentrée de septembre

Dans les programmes nouveaux il faut noter 2 programmes pour améliorer notre cadre de vie : l'aménagement du Parc du Fogot, où il est prévu un aménagement de sentiers et l'installation de jeux pour enfants.

Par ailleurs, nous allons lancer un appel d'offre pour retenir un cabinet spécialisé pour l'aménagement du bourg.

La crise énergétique, et les augmentations des coûts en énergie, des fluides, des matériaux et des denrées alimentaires, ont et vont avoir un réel impact sur les finances de notre commune et surtout au niveau de notre investissement. Pour bien comprendre le mécanisme des recettes d'investissement, qui nous permettent de financer nos dépenses d'investissement, il faut avant tout se pencher sur les dépenses et recettes de fonctionnement.

En effet, les recettes de fonctionnement sont plus importantes, normalement, que les dépenses de fonctionnement. Ces recettes proviennent essentiellement des impôts locaux et dotations de l'Etat. Lorsque que l'on soustrait les recettes aux dépenses de fonctionnement, cela donne un excédent de fonctionnement ou appelé capacité d'autofinancement brut (CAF Brut). Cette somme va directement être basculée en recettes d'investissement pour l'année N, soit pour notre commune en 2023 : 398 0000 €.

Pour le budget d'investissement les recettes viennent essentiellement des subventions, des fonds de concours communautaire, à l'emprunt et parfois à l'excédent d'investissement, qui est le résultat entre les recettes et les dépenses d'investissement, qui pour notre commune cette année est de : 173 000 €. Nous bénéficions cette année d'un autofinancement total de 571 000 € qui est entièrement transféré en investissement.

Il est donc important de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement pour réussir à sortir une capacité d'autofinancement la plus importante possible. Malheureusement avec une telle augmentation des coûts, comme indiqué ci-dessus, les marges d'autofinancement vont être très réduites pour les années à venir, le recours à l'emprunt étant le dernier recours afin ne pas rajouter de la dette aux contribuables de la commune.

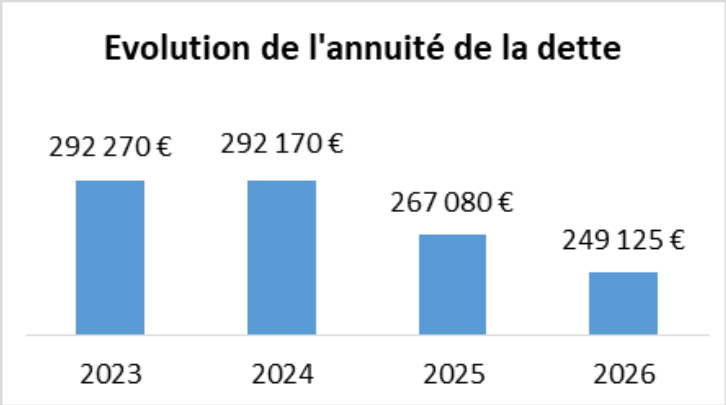
Pour l'année 2023, notre capacité d'autofinancement ayant été plutôt confortable, la municipalité a souhaité maintenir, l'ensemble du programme inscrit du programme prévu à son Plan Pluri Annuel d'Investissement (PPI).

Focus sur la dette de la commune

Le capital restant dû pour le budget de la commune au 01/01/2023 est de 2 749 977 €

Avec une capacité de désendettement de 4,83 années, notre commune se situe dans la limite verte du tableau ci-dessous.

De 0 à 5 ans	De 5 à 8 ans	De 8 à11 ans	Au-dessus de 11 ans
Bien	**Prudence**	**Risquer**	**Dangereux**



Les budgets annexes

- **Port et mouillages**

Fonctionnement à : 17 062 €

- **Ecole des musiques**

Fonctionnement : 218 660 €
Investissement : 3 210 €

- **Micro crèche**

Fonctionnement : 212 760 €
Investissement : 12 000 €

- **SPIC Photovoltaïque**

Fonctionnement : 26 501.69 €
Investissement :
Dépenses : 5 305.35 €
Recettes : 39 073.50 €

- **Transports scolaires**

Fonctionnement à : 25 364.04 €

- **ALSH**

Fonctionnement : 357 310 €
Investissement : 5 560 €

- **Local commercial**

Fonctionnement : 12 023.27 €
Investissement : 12 990.87 €

Notre commune est liée également par des conventions avec d'autres communes du pays de Daoulas pour le financement du fonctionnement d'un certain nombre de structures et/ou de services.
Chaque année une participation d'équilibre au budget est reversée entre chaque commune ayant une structure d'accueil. Cette somme permet d'équilibrer les différents budgets après règlement des utilisateurs, des subventions et autres.
Loperhet dispose ainsi sur son territoire de plusieurs de ses structures.

❖ **Parmi les structures directement rattachées à Loperhet il y a :**

➢ **ALSH :**

- 8 communes adhérentes et 114 places

Sur un total de **188 110 €** la commune de Loperhet reverse **86 627 €** soit **46%**

➢ **La micro Crèche « Marmouzigs » :**

- 5 communes adhérentes et pour 6.5 places pour Loperhet

Sur un total de **80 002 €** nous reversons **51 214 €**

soit **64%**

➢ **L'école des musiques :**

- 5 communes adhérentes

Sur un total de **114 910 €** nous reversons

61 350 € soit **53.4 %**

➢ **Le poste de Coordinatrice enfance /jeunesse :**

- 9 communes

Sur un total de **71 330 €** nous reversons

4 620 € soit **6.5 %**

❖ **Pour les structures extérieures :**

➢ **Multi Accueil « les Mésanges » : Dirinon**

- 7 communes adhérentes

Fonctionnement

Sur un total de **120 500 €** nous reversons

21 000 € soit **17.4 %** et pour 3 places.

Investissement

Sur un total de **11 402 €** nous reversons

1 777 € soit **15 %**

➢ **La Crèche « DIP HA DOUP » : Daoulas**

- 7 communes adhérentes et pour 1 place

Sur un total de **72 777 €** nous reversons

8 831 € soit **12 %**

❖ **Par ailleurs nous participons au financement de :**

➢ **Participation à la déconstruction du secours populaire : Daoulas :**

2 479 € pour 2023 uniquement

➢ **Participation au loyer du secours populaire : Daoulas :**

3 252 €/an

➢ **Participation d'investissement Le Dojo de Coat Mez : Dirinon :**

- 10 communes adhérentes

2 674 € pour 2023 uniquement

➢ **Participation au Relais Petite Enfance :**

- 9 communes adhérentes

Sur un total de **36 628 €** nous reversons

7 872 € soit **21.5%**

➢ **Participation à l'ancien Pôle Social de Daoulas.**

- 7 communes adhérentes

Sur un total de **71 330 €** nous reversons

15 164 € soit **21 %**

➢ **Le SIVURIC (Cuisine centrale, repas cantine)**

- 6 communes

Sur un total de **283 898 €** nous reversons

100 150 € soit **35 %**

De plus, notre commune devrait payer environ **69 000 €** pour les repas pris par les enfants de la cantine, la micro crèche et ALSH

Soit un total de **420 010 €.**

Ces dépenses ne représentent que les participations d'équilibre des services partagés entre les différentes communes conventionnées.

Sachant que d'autres dépenses comme l'espace jeunes etc…. sont supportées uniquement par notre commune.

Conseils municipaux en bref… *Kuzul-kêr, berr ha berr …*

Les décisions du Conseil Municipal sont affichées à la mairie conformément à la loi et sont publiées sur le site de Loperhet.
Cet article est simplement une information résumée sur les points évoqués et votés.

Conseil Municipal du 30/01/23
- débat d'orientation budgétaire
- demande de subvention pour les vestiaires du Stade Eugène Cariou
- projet social micro-crèche « Les Marmouzig »
- demande de subvnetion départementale pour la 2ème tranche de travaux de l'école Tabarly

Conseil Municipal du 27/02/23
- comptes de gestion 2022 des budgets
- compte administratif 2022 des budgets
- affectation des résultats
- école Sainte Brigide : mise à disposition de personnel communal 2023
- école Sainte Brigide : aide au fonctionnement goûter de la garderie 2023
- école Sainte Brigide : contrat d'association forfait scolaire
- Centre Nautique : caution bancaire
- CAPLD : fonds de concours
- vœux hôpital de Landerneau
- commission DSP

Conseil Municipal du 27/03/23
- Sivuric
- lancement d'une délégation de service public : micro crèche
- vote des taux 2023
- tarifs mouillages et port 2023
- budgets prévisionnels 2023
- demandes de subvention
- convention éclairage public Roz Braz
- groupements de commandes
- recrutement agent

Les beaux jours arrivent : préservons la biodiversité



Les jours rallongent, le printemps s'est installé. Nous allons avoir envie de reprendre les travaux de jardinage pour profiter de nos extérieurs durant les beaux jours. Tailles des haies, tontes des pelouses, plantations dans le potager occuperont nos journées.
Et les petites bestioles, si on y pensait aussi pour vivre en bonne harmonie.
Il est recommandé de tailler les haies 1 à 2 fois par an. Avant le 15 mars et après les périodes de croissance des haies vers les mois de septembre, octobre.



Tailler les haies à ces périodes permet également de laisser les oiseaux, faire leur nid durant le printemps. Quelle joie de voir un rouge gorge ou un verdier s'affairer à faire son nid pour accueillir ses petits.
Le dimanche, laissez tranquille votre tondeuse. Vos voisins seront heureux de ne pas entendre le bruit de celle-ci. Pour la coupe, ne couper trop court. La pelouse sera plus fournie, plus verte et conservera son humidité si vous ne la coupez pas à ras.
Cela aidera également la biodiversité à vivre son été correctement.



Les papillons, les coccinelles mais aussi tous les autres animaux, comme les scarabées bousiers vous remercieront de préserver leur milieu naturel.
Pour votre potager, pensez à la biodiversité qui se trouve dans la terre.
Observer la réaction d'un ver de terre quand celui-ci vient d'être remonté à la surface à cause d'un bêchage trop profond. Il s'enfouie de suite car il n'aime pas être exposé au soleil, ce n'est pas un lézard. Il vit dans la terre comme des milliards de micro-organismes.

Si la biodiversité de la terre est préservée, vos récoltes s'en porteront mieux. Bon été à tous.

Pascale Le Bot

Le 6 mai : venez essayer le vélo électrique !

De 9h à 13h sur la place Saint-Yves, nous vous proposerons de tester le vélo électrique.
Des vélos pousseurs, tricycle PMR biplace seront aussi à disposition pour les personnes en situation de handicap.
Un accompagnement pour la prise en main et une balade pour essai seront proposés.
Vous verrez comme c'est agréable !
Les enfants, venez à vélo ou en trottinette tester un petit circuit routier ludique et aussi nous faire découvrir vos vélos déguisés. Les trois plus beaux vélos seront récompensés. (réservé au moins de 12 ans).

Catherine Guengant



L'environnement et Nous
An endro ha Ni

Chenilles processionnaires



Sur notre territoire comme ailleurs les chenilles processionnaires envahissent nos arbres dont les pins qui sont le plus souvent fréquentés.
Il existe des pièges à chenilles disponibles aux services techniques de la municipalité. Nous en avons 5 que nous prêtons à charge pour l'emprunteur de se fournir en sac de récupération des chenilles (voir sur internet).
Les sacs remplis de ces dernières seront à détruire par ébouillantage ou par le feu.
Les pièges sont à mettre dès aujourd'hui avant la descente des chenilles au printemps/début été.

L'idéal est la mise en place dans nos jardins de nichoirs à mésanges, la mésange bleue de préférence qui est de loin un excellent prédateur.



La pose de nichoirs à mésanges bleues facilite la nidification de ces dernières et favorise la prédation de la processionnaire du pin. La sédentarité de cette espèce fait d'elle une alliée dans nos jardins. Elle se régale des œufs et des larves d'insectes (coléoptères, chenilles, mouches, punaises, pucerons) Elle chasse sa nourriture en hauteur des arbres où se trouvent les cocons de chenilles processionnaires. Malgré sa taille réduite, la mésange bleue est batailleuse et gare aux intrus autour de la mangeoire.
Pour l'attirer dans vos jardins, des graines seront les bienvenues ainsi que la pose de nichoirs à leurs disposition.
Voir sur internet pour l'achat de nichoirs ou si vous désirez en fabriquer, voilà les recommandations à suivre :
_ 1 nichoir tous les 30 m
_ épaisseur des planches : 1,5 cm
_ orientation Est/Sud Est afin d'éviter les vents dominants, la pluie et les coups de chaleur en été
_ hauteur : entre 2 et 5 m contre un arbre ou un mur
_ dimensions : 23×19×27 cm avec 1 trou de 25 à 28 mn avec un perchoir en-dessous et une ouverture fermable sur le côté pour l'entretien et nettoyage.
La distance entre le trou d'envol et la base du nichoir de 17 cm.
Il faut savoir que la période de nidification se situe de avril à juillet. Les mésanges sont donc en plein travail et ne bougeront pas de leurs lieux de vie actuels
Mais ! Préparer vos jardins dès maintenant pour les accueillir à l'automne est une assurance de les voir occuper vos espaces et du coup assurer dans l'avenir une prédation envers ce fléau qu'est la chenille processionnaire.

Béatrice Kernivinen

FOCUS générations - Nos jeunes
TAOL BANN war ur rummad - hor re yaouank

Espace Jeunes—Foire aux livres

Le 25 février a eu lieu au Trimaran la foire aux livres organisée par la bibliothèque de Loperhet en partenariat avec l'Espace jeunes.



L'Espace Jeunes a mis en place un projet de voyage culturel pour 13 jeunes de Loperhet et 1 de Dirinon . Depuis plusieurs mois, les jeunes ont participé à des actions d'autofinancement dont fait partie la foire aux livres. Ces actions permettent de faire baisser le coût du voyage pour les familles.

En amont, les jeunes se sont investis à la bibliothèque pour tenir des permanences. Ils ont également aidé à la préparation (stockage des livres, tri).

Des bénévoles de la bibliothèque ont initié les adolescents à des ateliers pliage de livres.
Cette action a été grandement appréciée par les familles présentes qui ont pu prendre le temps de consulter les livres pendant que les enfants étaient occupés au pliage (fabrication de hérisson). Des temps de lecture aux plus jeunes ont été proposés par les adolescents.
Au total plus de 1500 livres vendus, plus de 350 visiteurs sur la journée.

La bibliothèque ainsi que l'Espace Jeunes tiennent à remercier le secours populaire, la recyclerie, les particuliers ainsi que l'Ecole Ste Brigide pour leur générosité de don de livres ainsi que l'association « Terre d'Espoir » qui est venue récupérer les invendus qui seront recyclés ou bien envoyés vers des associations humanitaires.

Les élèves de l'école Eric Tabarly en classe de mer

Les élèves des deux classes de CM1/CM2 de Laurent Le Guen et de CM1/CM2 bilingue de Mathilde Canivenc sont partis 5 jours et 4 nuits en classe de mer à Logonna-Daoulas du 13 au 17 mars.



Ils ont été accueillis par l'équipe du centre nautique de Moulin Mer. Sur place, ils ont pu participer à des activités variées telles que la découverte du catamaran (4 séances sur des New Cat 13,5), la découverte de la faune et la flore de l'estran, l'observation du plancton, de la laisse de mer ou encore des micro plastiques. Les élèves, malgré une météo parfois peu favorable, sont rentrés ravis de cette première expérience loin de leurs familles.

Pour financer leur voyage, les CM1/CM2 se sont impliqués avec enthousiasme dans deux ventes de gâteaux à la sortie des classes.
Les enseignants avaient également mis en place un financement participatif sur le site de « la trousse à projets ».

Organisé avec le soutien de l'Amicale Laïque de Loperhet, ce séjour a également bénéficié de subventions de La région Bretagne, de la Communauté d'Agglomération, ainsi que de la commune.

Les semaines à venir seront consacrées à la formalisation et la mise en forme de diverses productions (affiches, vidéos…) qui seront présentées aux familles lors de la fête de l'école, le 3 juin.



S'il vous plaît, Loperhet n'est pas un circuit de voitures, c'est une commune.

Nous avons remarqué que la vitesse n'est pas respectée par certains conducteurs.

Le Conseil Municipal Jeunes vous demande, pour notre sécurité à tous, de faire attention et de respecter le code de la route.

Nous vous en serons reconnaissants.

Les élus du Conseil Municipal Jeunes

FLASH Assos - *TAOL LAGAD war ar c'hevredigezhioù*

Loperhethon



Après plusieurs années de manifestations pour le Téléthon, en 2003, un petit groupe de bénévoles créait l'association Loperhethon pour structurer et pérenniser leurs activités.

Vingt ans plus tard, Bernard Le Lous et Monique Hervé, membres fondateurs qui se sont succédés en tant que présidents pendant 16 ans, sont toujours des membres actifs en compagnie d'une quinzaine d'adhérents, co-présidés désormais par Wilfried Bouquet et Fabrice Rolland. Le Loperhethon, c'est chaque année deux week-ends d'animations fin Novembre et début Décembre.

Un premier week-end dédié au Trail qui rassemble 3 à 400 coureurs, puis un deuxième week-end au Trimaran avec des animations diverses autour des crêpes et d'un repas animé le samedi soir.

Au final, sur les dix dernières années, ce sont plus de 150 000 euros que le Loperhethon a collecté et intégralement reversés à l'AFM Téléthon. Mais le Loperhethon, c'est aussi un moment fédérateur avec la mobilisation de 150 à 200 bénévoles et près de 1000 participants chaque année. Pour les vingt ans de l'association, tous les membres restent motivés.
L'édition 2023 sera officiellement lancée lors de l'AG courant Juin, puis se mettra en place lors de trois réunions de préparation à raison d'une réunion par mois entre Septembre et Novembre. Le Loperhethon a toujours besoin de se renouveler et recherche constamment des nouveaux bénévoles.
N'hésitez pas à nous rejoindre. Contact : loperhethon@laposte.net.

TENNIS CLUB LOPERHET - Thé dansant

Pour la première fois, le tennis club de Loperhet organisait un thé dansant le dimanche 26 mars de 14h à 19h.



Environ 115 danseurs, venus de loin pour certains, se sont déplacés jusqu'au Trimaran pour passer un bon moment au son des platines de Galaxy Man, l'animateur engagé pour l'évènement. Avec le ticket d'entrée étaient offert une part de tarte aux pommes et une boisson chaude.

Un grand merci à la vingtaine de bénévoles qui se sont relayés du matin au soir pour assurer la mise en place de la salle, l'accueil, le service puis le rangement.

Le bilan de cette animation est très positif car en plus des bénéfices, de nombreux visiteurs nous ont encouragés à réitérer ce type d'évènement.

TIR SPORTIF DE LA RADE (TSR) AU CHAMPIONAT DE FRANCE

Pour la deuxième saison consécutive, l'école de tir du TSR décroche son ticket pour participer aux Championnats de France des clubs à Saint Gaudens le samedi 18 mars. En devenant champions de Bretagne en février, le club a pu aligner une équipe composée de trois tireurs : Louann Do Carmo, Tom Crenn et Salomé Mercier (respectivement en catégorie poussin, benjamin et minime).







Ce championnat rassemblant les 40 meilleures équipes sur les 133 en lice au niveau national, toute l'école de tir s'est investie à coacher l'équipe.
Avec un niveau exceptionnellement élevé, le TSR se félicite de sa 39e place.

Il s'agissait du premier Championnat de France pour Louann et Tom, qui ont pu bénéficier de l'expérience de Salomé.
Le stress maîtrisé, l'excitation et la cohésion d'équipe auront permis de rendre cette expérience riche en apprentissages.

L'équipe encadrante souhaite féliciter tous les jeunes tireurs engagés, lors des différentes phases qualificatives : départementale, régionale et nationale à l'instar de Mathis Floc'h et d'Elouan Tricot.

Le 1er avril ont eu lieu les championnats départementaux école de tir en individuel. Toute l'école de tir pourra compter sur les retours d'expérience de chacun ainsi que des encouragements des coachs.

Nous leur souhaitons à tous une aussi belle réussite, avec à la clé une place qualificative pour les Championnats de France école de tir individuel à Montbéliard fin mai.



Le CNRL a tenu son Assemblée Générale le 11 mars dernier. Un bilan positif est tiré des années passées avec une pérennisation de l'équilibre financier et beaucoup de projets à mener pour redonner du dynamisme à la voile légère dans la partie sud de la rade de Brest et à la CAPLD.
L'école de voile a repris ses activités annuelles le 15 et le 18 mars. Il reste encore des possibilités de rejoindre certains groupes pour pratiquer les mercredis après-midis, samedis matins et après-midis. N'hésitez pas à vous renseigner sur la page web du CNRL : https://www.centre-nautique-rostiviec-loperhet.com/
La saison de la voile scolaire a également repris. Les élèves des communes de la CAPLD viendront découvrir ou redécouvrir les activités nautiques au sein du CNRL jusqu'aux vacances d'été. Nous leur souhaitons une très belle météo avec du vent et du soleil pour leur plus grand plaisir.



Le Centre Nautique accueille également des stages lors de vacances de Pâques du 24 au 28 avril. Vous pourrez prendre les renseignements concernant les disponibilités par mail via l'adresse : contact@cnrostiviec.com
Le programme des activités du club est chargé pour cette année 2023.
Nous profitons également de ces quelques lignes pour rappeler aux personnes souhaitant s'investir dans un projet associatif qu'ils seront les bienvenus afin d'étoffer l'équipe actuelle.
Les principaux projets consistent dans le développement des activités de voile annuelle et sportive mais aussi dans l'animation du port de Loperhet autour des activités nautiques. Venez nombreux !!!

Saison 2023 au rucher du RAPA



Le RAPA (Rucher Associatif de Promotion de l'Apiculture), a ouvert la saison 2023 par sa première visite au rucher, le samedi 18 mars à 14h00.
Les visites au rucher sont organisées **un samedi sur deux à 14 h en semaine impaire** et sont l'occasion pour tout amateur ou simple curieux voulant s'initier ou se perfectionner à l'apiculture, d'avoir des réponses aux multiples questions posées par l'élevage des abeilles : connaissance de l'équipement et du matériel nécessaires, réalisation des ouvertures de ruches et des premières manipulations de cadres, suivi de l'évolution des colonies, de leur santé et de leur environnement tout au long de la saison, initiation aux méthodes de création d'essaims et réalisation de la récolte de miel.
Contact Jean Abhervé, trésorier : 02 98 25 04 77 - En cas de météo défavorable, la visite prévue au calendrier sera reportée.

Dates à retenir - *dalc'hit soñj ouzh an devezh-mañ*

- Mardi 2 mai : Conseil municipal
- Samedi 6 mai : Loperhet à vélo
- Lundi 8 mai : Cérémonie du 8 mai
- Mercredi 21 juin : Fête de la musique pour les enfants au Fogot
- Samedi 24 juin : Fête de la musique
- Dimanche 9 juillet : Au fil de l'eau
- Samedi 2 septembre : Forum des associations

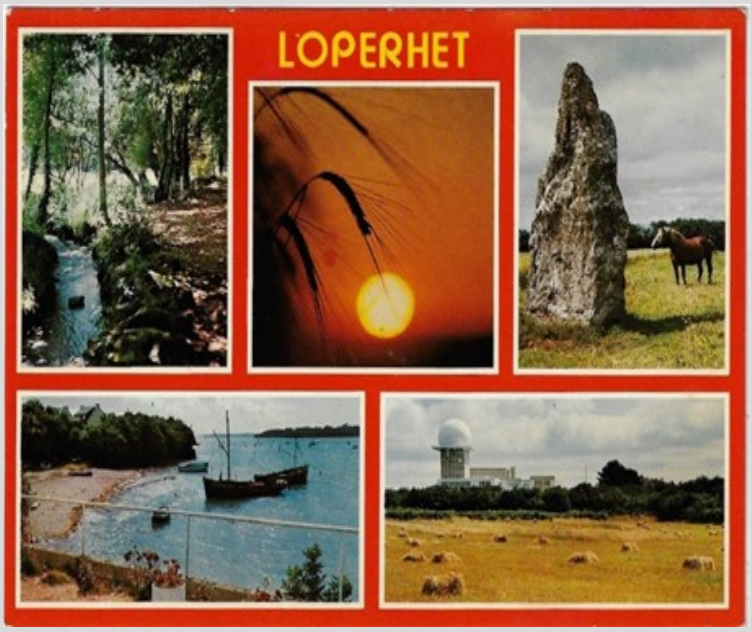


Un peu de notre histoire - *Un diverrañ eus hon istor*

Promenons-nous à Loperhet (bis)…

Au retour des beaux jours, comme sur cette carte postale des années 80,
promenade au bord de la rivière du Glanvez qui traverse la commune,
à Rostiviec où les bateaux de plaisance ont, petit à petit, remplacé les bateaux de pêche, les bagou minou et les sloops, …





… apercevoir le Centre Régional de la Navigation Aérienne Ouest, radar civil établi à Gorré-Menez depuis 1968,
le menhir du Carn implanté là depuis … l'époque néolithique, il y a bien longtemps (pour rappel, il se situe sur un terrain privé, « jardin » de ses propriétaires dont l'accord est nécessaire pour y accéder, visites en prévision aux journées du Patrimoine) ;
ils se découvrent en prenant le temps de parcourir nos routes et chemins.

Les élus du groupe Loperhet, je choisis

L'actualité nationale a parfois dénoncé une charge importante et une lassitude chez plusieurs élus avec des démissions nombreuses. Il est vrai que les choses ne sont pas toujours simples, que les missions sont parfois délicates et que la volonté de bien faire peut parfois se mêler au doute. Mais l'essentiel d'un engagement c'est de croire en ses projets et défendre ses valeurs.
A ces valeurs, il est possible de rajouter une volonté politique mais aussi simplement du bon sens. Si nous maîtrisons nos sujets et savons défendre nos décisions alors nos valeurs sont respectées.
Nous voulons avant tout maintenir le bien vivre ensemble à Loperhet et garantir la pérennité de nos services à la population. C'est ici que s'inscrit notre démarche de Délégation de Service Public pour notre micro-crèche afin d'optimiser le service proposé pour la petite enfance sur notre commune, sans incidence financière pour les familles.
Demander à des élus d'acquérir des compétences dans des domaines trop spécifiques est-ce pertinent ? La bonne volonté est au rendez-vous lorsque l'on s'engage mais du temps pour les idées et les actions est à préserver et ne doit pas être englouti par la gestion de structures qui n'ont pas vocation à être seulement communales.

Les élus du groupe Loperhet Ensemble

Nos services intercommunaux sont-ils en danger ?

Fin janvier, nous avons appris le souhait de la majorité de confier la gestion de la **micro-crèche** de Loperhet à un prestataire extérieur sous forme de Délégation de Service Public (DSP) afin « **de décharger la commune des lourdeurs administratives imposées par ce type de service public** ». Nous venons d'apprendre que cette DSP devra prendre effet fin août 2023 ! À ce jour, et malgré nos questions, nous n'avons pas d'informations sur un éventuel délégataire et nous ne savons pas comment se positionnent les autres communes partenaires…Ce changement de gestion aura-t-il un impact sur la tarification du service aux familles ? sur la qualité du service rendu ?
Autre sujet d'inquiétude : le **SIVURIC**, cuisine intercommunale. Après avoir appris dans la presse la suppression du portage de repas pour nos aînés et la demande de prospective financière sur le service par la commune de Loperhet, Madame la Maire n'a pas pu répondre à notre question posée lors du dernier conseil municipal : « Selon les résultats de cette prospective, envisagez-vous de quitter le SIVURIC ? » laissant planer un doute !
Le service de restauration scolaire serait-il menacé ?
Ces deux exemples en peu de temps nous interpellent, et nous inquiètent, sur la volonté de la majorité de se désolidariser de services intercommunaux mis en place par des maires du sud de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas, afin de proposer à la population de nos communes rurales des services à la population de qualité.
Quel service sera le suivant ?
Même si rien ne semble à l'ordre du jour, nous ne pouvons que nous questionner…
Le groupe Loperhet Ensemble a lui fait son choix : défendre un service public communal et intercommunal fort !

n°02-2023

« ZOOM sur Loperhet » est édité par la commune de Loperhet.

Directrice de la publication : Nathalie GODET

Impression : Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan

Diffusion : Exemplaires distribués à domicile

Crédits photo : Mairie de Loperhet

Tirage : 1750 exemplaires

Parution : trimestrielle